

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICAT PUY DES FOURCHES - VEZERE
Services de distribution d'eau potable et assainissement

Numéro SIRET : 20007680000040
Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE TULLE

Décision modificative N°1
relatif à l'exercice 2026

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M.49(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-200076800-20260702-DEL-2026-028-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles	VOTE (2) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	3 201 047,51	0,00	27 688,28	27 688,28	3 228 735,79
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 340 615,34	0,00	0,00	0,00	1 340 615,34
014	Atténuations de produits	406 708,13	0,00	0,00	0,00	406 708,13
65	Autres charges de gestion courante	64 300,00	0,00	0,00	0,00	64 300,00
Total des dépenses de gestion des services		5 012 670,98	0,00	27 688,28	27 688,28	5 040 359,26
66	Charges financières	173 070,23	0,00	0,00	0,00	173 070,23
67	Charges spécifiques	105 000,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (3)	139 000,00		0,00	0,00	139 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 429 741,21	0,00	27 688,28	27 688,28	5 457 429,49
023	Virement à la section d'investissement (5)	238 814,53		0,00	0,00	238 814,53
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	849 210,95		0,00	0,00	849 210,95
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 088 025,48		0,00	0,00	1 088 025,48
TOTAL		6 517 766,69	0,00	27 688,28	27 688,28	6 545 454,97

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 545 454,97
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles	VOTE (2) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	5 000,00	0,00	10 045,74	10 045,74	15 045,74
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 634 463,74	0,00	5 315,20	5 315,20	5 639 778,94
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	14 955,00	0,00	0,00	0,00	14 955,00
Total des recettes de gestion des services		5 654 418,74	0,00	15 360,94	15 360,94	5 669 779,68
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (3)	20 000,00		0,00	0,00	20 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 675 918,74	0,00	15 360,94	15 360,94	5 691 279,68
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	322 467,93		12 327,34	12 327,34	334 795,27
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		322 467,93		12 327,34	12 327,34	334 795,27
TOTAL		5 998 386,67	0,00	27 688,28	27 688,28	6 026 074,95

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE	519 380,02
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 545 454,97
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	753 230,21
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 043 - 042)

019-200076800-20260702-DEL-2026-028-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2026

(1) Cf. Modalités de vote I.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	284 921,50	0,00	-50 000,00	-50 000,00	234 921,50
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 381 959,22	0,00	122 724,66	122 724,66	3 504 683,88
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 666 880,72	0,00	72 724,66	72 724,66	3 739 605,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 816 880,72	0,00	72 724,66	72 724,66	3 889 605,38
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	322 467,93		12 327,34	12 327,34	334 795,27
041	Opérations patrimoniales (3)	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	372 467,93		12 327,34	12 327,34	384 795,27
	TOTAL	4 189 348,65	0,00	85 052,00	85 052,00	4 274 400,65

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 274 400,65
--	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	756 925,20	0,00	85 052,00	85 052,00	841 977,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 834 762,00	0,00	0,00	0,00	1 834 762,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 591 687,20	0,00	85 052,00	85 052,00	2 676 739,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	4 146,49	0,00	0,00	0,00	4 146,49
	Total des recettes réelles d'investissement	2 595 833,69	0,00	85 052,00	85 052,00	2 680 885,69
021	Virement de la section d'exploitation (3)	238 814,53		0,00	0,00	238 814,53
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	849 210,95		0,00	0,00	849 210,95
041	Opérations patrimoniales (3)	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 138 025,48		0,00	0,00	1 138 025,48
	TOTAL	3 733 859,17	0,00	85 052,00	85 052,00	3 818 911,17

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
019-200076800-20260702-DEL-2026-028-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	27 688,28		27 688,28
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	27 688,28	0,00	27 688,28

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	27 688,28
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	-50 000,00	12 327,34	-37 672,66
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	122 724,66	0,00	122 724,66
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	72 724,66	12 327,34	85 052,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	85 052,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-200076800-20260702-DEL-2026-028-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2026

- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et en M. 43.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-200076800-20260702-DEL-2026-028-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2026

SYNDICAT PUY DES FOURCHES - VEZERE - SYND PUY DES FOURCHES-VEZERE DISTRIBUTION EAU - DM - 2026

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6542	Créances éteintes	5 000,00	0,00	0,00
6552	Subventions d'équipement versées	2 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION		5 012 670,98	27 688,28	27 688,28
66	Charges financières (8)	173 070,23	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	150 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	9 070,23	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	5 000,00	0,00	0,00
6616	Intérêts bancaires, opérat° financement	9 000,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	105 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	50 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges événement maj. et inhab.	55 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (9)	139 000,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	119 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	20 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		5 429 741,21	27 688,28	27 688,28
023	Virement à la section d'investissement	238 814,53	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	849 210,95	0,00	0,00
657	Valeurs comptables actif cédés	9 601,66	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	839 609,29	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 088 025,48	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 088 025,48	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 517 766,69	27 688,28	27 688,28

+	
RESTES A REALISER N-1	0,00
+	
D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	27 688,28

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	9 070,23

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-200076800-20260702-DEL-2026-028-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2026

(10) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	756 925,20	85 052,00	85 052,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	667 192,20	77 846,00	77 846,00
1313	Subv. équipt Départements	89 733,00	7 206,00	7 206,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 834 762,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 834 762,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 591 687,20	85 052,00	85 052,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
458227	Recettes à subdiviser par opération (5)	4 146,49	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		4 146,49	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 595 833,69	85 052,00	85 052,00
021	Virement de la section d'exploitation	238 814,53	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	849 210,95	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	9 601,66	0,00	0,00
28031	Frais d'études	31 459,81	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	4 920,16	0,00	0,00
28131	Bâtiments	23 345,08	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	729,39	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	372 563,65	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	25 892,02	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	271,54	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	31 258,78	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	16 000,83	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	261 078,23	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	14 455,50	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	2 496,86	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	26 486,79	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	19 709,62	0,00	0,00
28184	Mobilier	3 527,00	0,00	0,00
28188	Autres	5 414,03	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 088 025,48	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	50 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 138 025,48	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 733 859,17	85 052,00	85 052,00

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00
---	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT COMPLETES	85 052,00
---	-----------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-200076800-20260702-DEL-2026-028-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2026

SYNDICAT PUY DES FOURCHES - VEZERE - SYND PUY DES FOURCHES-VEZERE DISTRIBUTION EAU - DM - 2026

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
					0,00									
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(23) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de laux à l'origine du contrat:

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorisation d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Catégorisation d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-200076800-20260702-DEL-2026-028-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2026

SYNDICAT PUY DES FOURCHES - VEZERE - SYND PUY DES FOURCHES-VEZERE DISTRIBUTION EAU - DM - 2026

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-200076800-20260702-DEL-2026-028-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2026

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complétabilisés au 768.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-200076800-20260702-DEL-2026-028-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2026

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Budget de l'exercice (BP+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 de la section d'investissement (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	455 489,48	0,00	0,00	455 489,48
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	313 605,01	0,00	0,00	313 605,01
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	769 094,49	0,00	0,00	769 094,49

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Budget de l'exercice (BP+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	769 094,49	0,00	0,00	769 094,49
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	769 094,49	0,00	0,00	769 094,49

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Budget de l'exercice (BP+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(2)	467 467,93	0,00	0,00	467 467,93
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(2)	1 078 423,82	0,00	0,00	1 078 423,82
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	610 955,89	0,00	0,00	610 955,89

(1) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(2) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-200076800-20260702-DEL-2026-028-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 1 078 423,82	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 078 423,82	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	31 459,81	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	4 920,16	0,00	0,00
28131	Bâtiments	23 345,08	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	729,39	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	372 563,65	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	25 892,02	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	271,54	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	31 258,78	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	16 000,83	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	261 078,23	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	14 455,50	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	2 496,86	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	26 486,79	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	19 709,62	0,00	0,00
28184	Mobilier	3 527,00	0,00	0,00
28188	Autres	5 414,03	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	238 814,53	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-200076800-20260702-DEL-2026-028-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.1.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-200076800-20260702-DEL-2026-028-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.2.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-200076800-20260702-DEL-2026-028-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2026

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT
(Articles L. 2252-1, L. 3231-4 et L. 4253-1 du CGCT)

	Valeur	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en %(3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées aux articles L. 2252-2 (pour les communes), L. 3231-4-1 (pour les départements) et L. 4253-2 (pour les régions) du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice (article D. 1511-32 du CGCT).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
019-200076800-20260702-DEL-2026-028-AI
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/07/2026

IV - ANNEXES

IV - ANNEXES

STAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :						
DETAIL DES EFFECTIFS PAR TYPE DE RECRUTEMENT						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
				0,00		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL						

1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif,
TECH : Technique.

URB : Urbanisme (comm.)
S : Social.

MS: Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sport.

CULT: Culture
ANIM: Animation

POL: Police.

POMP : Sapeurs-pompier

X : Emplois non cités.

DESCRIPTION : Référence à

3) REMUNERATION : rémunération

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique) : durée maximale de douze mois, durée maximale d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-23-1^o : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-23-2 : Accroissement constant.
223-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale de 3 ans, destiné à servir à temps partiel ou indisponible.

332-24 : Conduite de l'entretien
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel

Les fonctions correspondantes.

Les fonctions prévues par le CGFP.

fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes dans les communes de moins de 100 habitants, pourvu qu'ils ne soient pas affectés à un service de l'Etat, d'un service de l'enseignement ou d'un service de l'administration municipale.

332-8-1^{er}. Absence de cadre d'emploi ou de rémunération.
332-8-2^{ème}. L'absence de cadre d'emploi ou de rémunération est due à la nature des fonctions, sous réserve que ces fonctions soient exercées dans une commune regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-3^{ème}. Absence de cadre d'emploi ou de rémunération est due à la nature des services ou à la nature des fonctions, sous réserve que ces services ou ces fonctions soient exercés dans une commune regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4^{ème}. Absence de cadre d'emploi ou de rémunération est due à la nature des services ou à la nature des fonctions, sous réserve que ces services ou ces fonctions soient exercés dans une commune regroupant moins de 15 000 habitants.

022-8.2^a: Justine par les personnes âgées.
022-8.2^b: Justine par les habitants de communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupés.
022-8.2^c: Justine par les artisans pendant trois ans suivant la création d'une entreprise.
022-8.3^a: Communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant le temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-3 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 10 000 hab. ;
332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes mentionnées à l'article L. 4, pour les emplois dont la création ou suppression est prévue par le décret n° 2005-1000 du 27 septembre 2005 relatif aux emplois de la création ou suppression de communes nouvelles ;

332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements publics de communes (10 000 hab.) ou de groupements de communes (2 000 hab.) et des groupements de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

[illegible]

A 22-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un handicapé. Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un handicapé. Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un handicapé.

A32-10 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel remplit une fonction publique, personnes d'accès à la fonction publique, parcours d'accès à la fonction publique.

326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours et emplois fonctionnels de direction).

343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique
343-1 343-3 : Collaborateurs de cabinet.

[illegible]

076
en

033-12 : Collaborateurs de la fonction publique territoriale (emploi)
242.1 343.3 : Emplois supérieurs de la fonction publique, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation.

382
383
384
385
386
387
388
389
390
391
392
393
394
395
396
397
398
399
400
401
402
403
404
405
406
407
408
409
410
411
412
413
414
415
416
417
418
419
420
421
422
423
424
425
426
427
428
429
430
431
432
433
434
435
436
437
438
439
440
441
442
443
444
445
446
447
448
449
450
451
452
453
454
455
456
457
458
459
460
461
462
463
464
465
466
467
468
469
470
471
472
473
474
475
476
477
478
479
480
481
482
483
484
485
486
487
488
489
490
491
492
493
494
495
496
497
498
499
500
501
502
503
504
505
506
507
508
509
510
511
512
513
514
515
516
517
518
519
520
521
522
523
524
525
526
527
528
529
530
531
532
533
534
535
536
537
538
539
540
541
542
543
544
545
546
547
548
549
550
551
552
553
554
555
556
557
558
559
560
561
562
563
564
565
566
567
568
569
570
571
572
573
574
575
576
577
578
579
580
581
582
583
584
585
586
587
588
589
590
591
592
593
594
595
596
597
598
599
600
601
602
603
604
605
606
607
608
609
610
611
612
613
614
615
616
617
618
619
620
621
622
623
624
625
626
627
628
629
630
631
632
633
634
635
636
637
638
639
640
641
642
643
644
645
646
647
648
649
650
651
652
653
654
655
656
657
658
659
660
661
662
663
664
665
666
667
668
669
670
671
672
673
674
675
676
677
678
679
680
681
682
683
684
685
686
687
688
689
690
691
692
693
694
695
696
697
698
699
700
701
702
703
704
705
706
707
708
709
710
711
712
713
714
715
716
717
718
719
720
721
722
723
724
725
726
727
728
729
730
731
732
733
734
735
736
737
738
739
740
741
742
743
744
745
746
747
748
749
750
751
752
753
754
755
756
757
758
759
760
761
762
763
764
765
766
767
768
769
770
771
772
773
774
775
776
777
778
779
780
781
782
783
784
785
786
787
788
789
790
791
792
793
794
795
796
797
798
799
800
801
802
803
804
805
806
807
808
809
810
811
812
813
814
815
816
817
818
819
820
821
822
823
824
825
826
827
828
829
830
831
832
833
834
835
836
837
838
839
840
841
842
843
844
845
846
847
848
849
850
851
852
853
854
855
856
857
858
859
860
861
862
863
864
865
866
867
868
869
870
871
872
873
874
875
876
877
878
879
880
881
882
883
884
885
886
887
888
889
890
891
892
893
894
895
896
897
898
899
900
901
902
903
904
905
906
907
908
909
910
911
912
913
914
915
916
917
918
919
920
921
922
923
924
925
926
927
928
929
930
931
932
933
934
935
936
937
938
939
940
941
942
943
944
945
946
947
948
949
950
951
952
953
954
955
956
957
958
959
960
961
962
963
964
965
966
967
968
969
970
971
972
973
974
975
976
977
978
979
980
981
982
983
984
985
986
987
988
989
990
991
992
993
994
995
996
997
998
999
1000

ception Ministère de l'Intérieur

019-200076800-20260702-DEL-2026-028-A

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 09/07/2000

N° SIRET : 20007680000040
 Etablissement : SYND PUY DES FOURCHES-
 Budget : DISTRIBUTION EAU

Décision Modificative n° 01
 Année 2026

Département : CORREZE
 Poste Comptable: SERVICE DE GESTION COMPT
 Date de vote : _/_/_

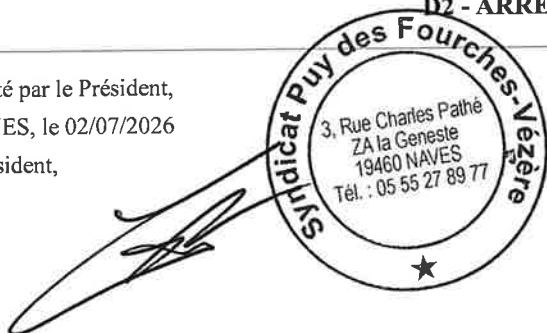
IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV

D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président,
 A NAVES, le 02/07/2026
 Le Président,



Délibéré par l'assemblée délibérante, réunie en session ordinaire
 A NAVES, le 02/07/2026

Nombre de membres en exercice	28
Nombre de membres présents	18
Nombre de suffrages exprimés	19
VOTES : Pour	19
Contre	0
Abstention	0
Date de convocation :	25/06/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture,
 le ____/____/____ et de la publication le ____/____/____

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 019-200076800-20260702-DEL-2026-028-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2026